

## Réunion du 10 juillet 2013

Présents :

- Murhabazi Namegabe
- Astamani Nyamusangwa
- Nolasque Lyadunga
- Mulumba
- Nadège Van Mechelen

Début de la réunion : 9h00

Fin de la réunion : 10h30

Ordre du jour prévu :

- Projet Accès à l'eau BVES

Prochaine réunion : /

## Table des matières

Autorisation de travail dans le centre .....	2
Sécurité du matériel .....	2
Identification des jeunes pour aider .....	2
Travail qui nécessite des compétences particulières .....	2
Sécurité du réservoir .....	2
Planning du début du travail .....	3
Autres infos .....	3

## Autorisation de travail dans le centre

Une autorisation de travail dans le CTO va être rédigée par le BVES ainsi qu'un document reprenant les consignes de bases (telles que : par d'interview des enfants, pas d'exploitation, etc). Il sera signé par Nolasque et Astamani.

## Sécurité du matériel

Mama Riziki va faire installer 2 serrures en plus des cadenas à côté des bureaux de l'éducation. Elle gardera une clé et une clé sera remise à Astamani et Nolasque. Ils pourront disposer de cette pièce pour garder leur matériel.

De plus, ils choisiront une personne du BVES responsable du matériel et chaque jour, prendront son nom et sa fonction et lui feront signer une décharge.

## Identification des jeunes pour aider

Mulumba pourra identifier les jeunes du CTO qui pourront aider sur le chantier du CTO (pour le bureau, Astamani et Nolasque devront amener leur personnel ou faire appel au personnel du CTO). Les jeunes choisis auront tous au minimum 16 ans et cette participation sera une action éducative et formative pour eux.

Nolasque et Astamani leur expliqueront leurs tâches et les encadreront. Ils leur expliqueront aussi qu'ils toucheront un petit salaire (à définir) pour leur travail mais qu'ils ne doivent pas en parler aux autres jeunes pour éviter les jalousies et les bagarres.

## Travail qui nécessite des compétences particulières

Pour les travaux qui nécessitent des compétences particulières (comme la menuiserie, la maçonnerie, etc.), Nolasque et Astamani devront faire appel aux personnes identifiées par le BVES et qui ont déjà une convention avec eux.

Les conditions de travail seront discutées et si jamais, le personnel sous convention avec le BVES n'acceptent pas les conditions proposées par Astamani et Nolasque après négociation, ils pourront alors faire appel à leurs propres contacts.

Dans ce cas, ils devront systématiquement briefier les nouveaux travailleurs sur les conditions et consignes à suivre dans le centre.

## Sécurité du réservoir

Le BVES prendra à sa charge la construction d'une clôture pour sécuriser le réservoir et éviter les vols.

## Planning du début du travail

Les réservoirs ont déjà été livrés hier :

- Un de 5 000 litres au CTO
- Un de 3 000 litres au bureau de terrain

Les achats vont continuer aujourd'hui et il y aura des livraisons tout au long de la journée. Nolasque va également faire venir deux personnes et leur expliquer le travail à effectuer demain : ponçage et application de l'antirouille sur le toit en tôle au CTO.

Donc :

- 09/07 Achat et livraison des réservoirs
- 10/07 Achat et livraison de matériel.
- 11/07 Ponçage et application de l'antirouille sur le toit en tôle au CTO.
- 12/07 Construction des socles en béton armé pour les réservoirs  
Creusage des canalisations pour les tuyaux

## Autres infos

Dans le devis pour le réservoir de 3 000 litres, les sacs de graviers n'ont pas été budgétiser car nous pensions pouvoir utiliser le gravier disponible sur place. Après discussion avec le propriétaire de l'endroit, Muna nous a informés que ce ne sera finalement pas possible. Il faudra donc ajouter le prix des graviers au budget du projet.